



2018-2019
Rapport annuel





Kent

Parmi nos réalisations pour l'année 2018-2019, la CBDC Kent a accordé du financement à 77 personnes d'affaires totalisant 3 548 325 \$ dans la région du comté de Kent et la paroisse civile de Rogersville. Ces investissements ont aidé à la création de 82 emplois et au maintien de 152 emplois dans la région.

Le secteur service est le secteur d'activité où l'agence a investi le plus, soit 710 340 \$, suivi, entre autres, par les secteurs pêcheurie 677 750 \$, commerce de gros et de détail 447 374 \$ et de l'agriculture 252 850 \$.

Un total de 52 participants ont été acceptés au programme d'Aide au travail indépendant (ATI). Ce programme a permis d'aider au démarrage de 52 nouvelles entreprises et à la création de 92 emplois à temps plein et à temps partiel.

Au cours de la dernière année, nous avons également mis l'accent sur la formation des entrepreneurs. Pour ce qui est de la formation offerte dans le cadre du Fonds entrepreneurial de l'Association atlantique des CBDC, 18 clients y ont bénéficié pour un montant total de 27 646 \$.

De plus, 3 participants ont bénéficié du programme de services-conseils aux entrepreneurs pour un investissement de 14 779 \$. Ces différentes formations ont permis aux personnes d'affaires de les rendre plus efficaces dans leurs domaines respectifs.

Depuis 2012, le portefeuille de prêts a connu une croissance annuelle. Le conseil d'administration est heureux d'annoncer que l'agence a un portefeuille de près de 11 millions \$.



Corporations au bénéfice du développement communautaire
KENT

Douze (12) ateliers offerts pour l'année 2018-2019

En plus des services et programmes généraux présentés ci-dessous, la CBDC Kent offre un Atelier de développement des affaires aux personnes qui pensent démarrer leur propre entreprise.

Les sujets abordés sont, entre autres, le financement, la commercialisation, le flux de trésorerie et la comptabilité. Un total de 173 personnes ont bénéficié de ce programme.

Les investissements dans la région

Les requêtes traitées

Demandes reçues	87
Demandes approuvées	77
Sommes investies	3 548 325 \$

Nombre de séances de consultation d'affaires

Nombre de clients	289
-------------------	-----

Impact sur les entreprises

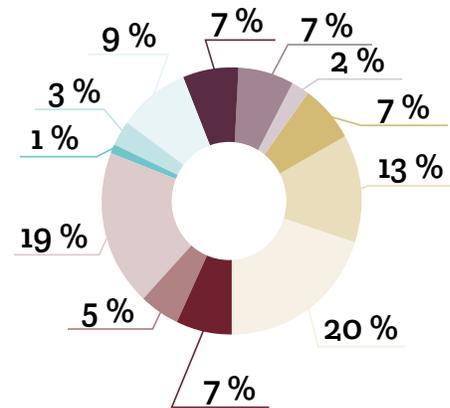
Nouvelles entreprises	35
Entreprises existantes	38
Total	73

Impact sur l'emploi

Emplois créés	82
Emplois maintenus	152
Total	234

- Agriculture
- Aquaculture
- Pêcherie
- Foresterie
- Restauration
- Construction
- Gestion des déchets
- Soins de santé
- Manufacture
- Transport et entreposage
- Commerce de gros et détail
- Services

Prêts par secteur d'activité



Sessions de formations

Nombre de sessions	18
Nombre de participants	18
Montants accordés	27 646 \$

Aide au travail indépendant

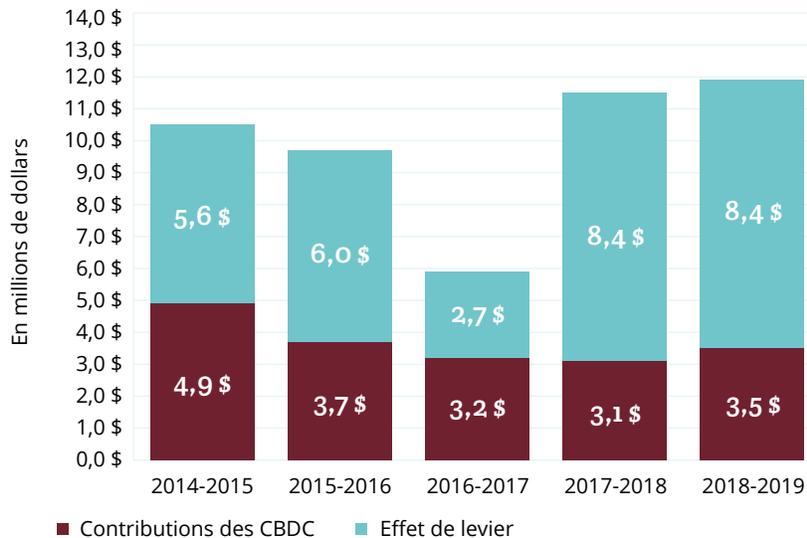
Demandes approuvées	52
Aide financière	910 000 \$

Programme de services-conseils aux entrepreneurs

Nombre de participants	3
Investissements	14 779 \$

Bâtir un levier entrepreneurial fort dans la région de Kent

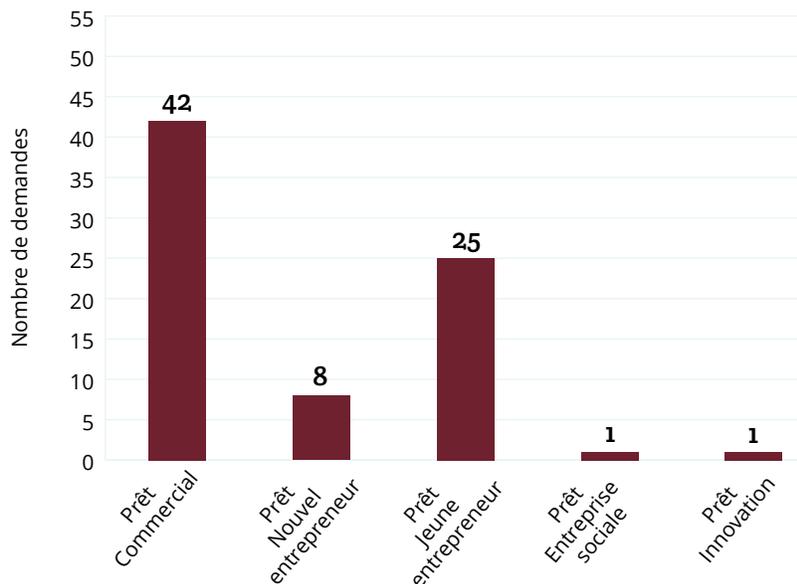
Les montants des contributions de la CBDC et de l'effet de levier depuis les cinq dernières années



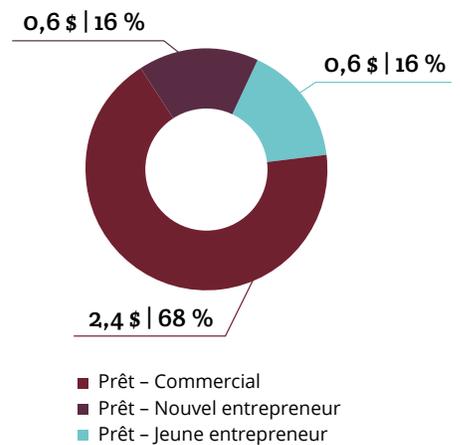
Depuis sa création en 1981, la CBDC Kent a injecté plus de 50 M \$ dans la communauté.

En comparaison avec l'année précédente, un montant de 469 154 \$ de plus a été déboursé, ce qui suggère un plus grand besoin pour le soutien de nos entrepreneurs.

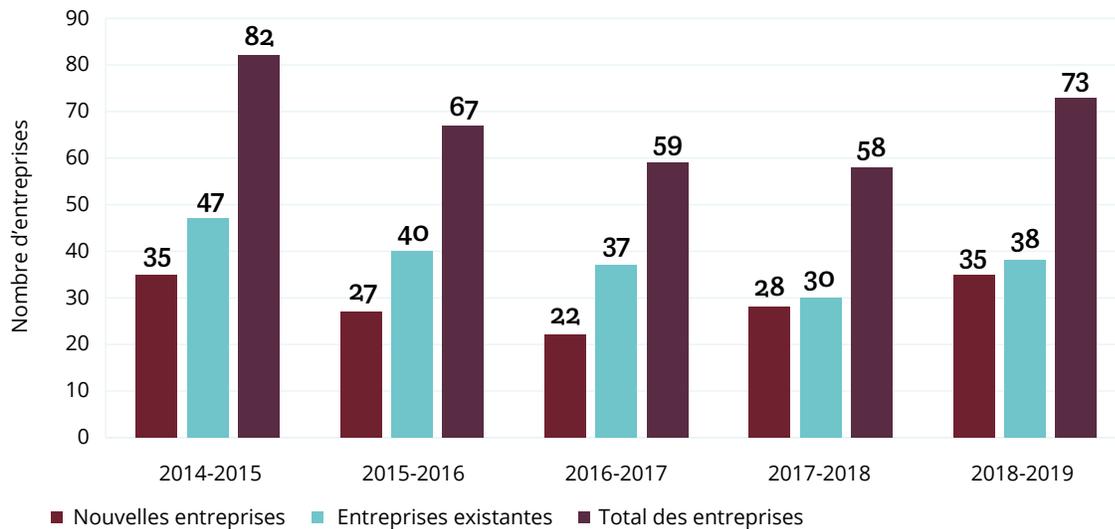
Nombre de demandes approuvées selon les programmes de prêts de la CBDC



Répartition des montants déboursés selon le type de prêt (en millions de dollars)



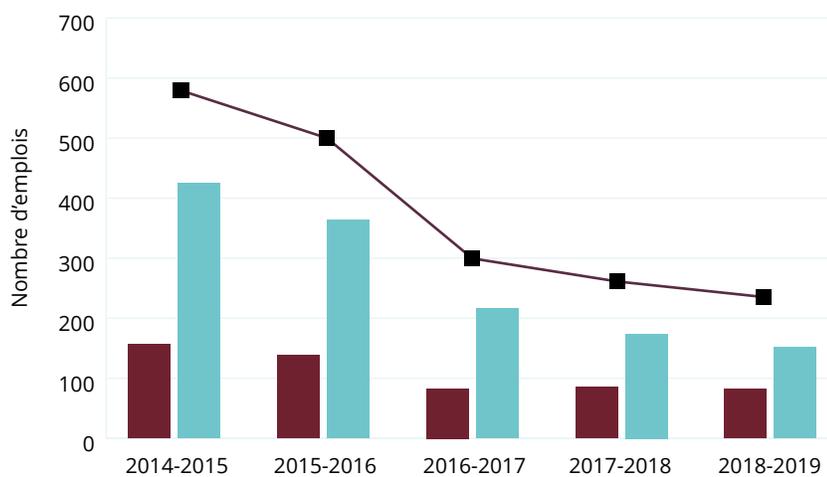
Le nombre d'entreprises qui ont bénéficié d'une aide financière depuis les cinq dernières années



Le nombre de nouvelles entreprises a augmenté de 25%. Une tendance à la hausse lors des 2 dernières années.

La création de nouveaux emplois est assez stable depuis les 3 dernières années.

La création et le maintien d'emplois dans la communauté depuis les cinq dernières années



■ Création d'emplois	157	139	83	86	82
■ Maintien d'emplois	425	363	216	174	152
— Total	582	502	299	260	234

Une variété de produits et services pour le succès de nos entrepreneurs



Formation axée sur les compétences

Offre une formation adaptée dans des domaines particuliers tels que le développement du marché, la comptabilité, les études de faisabilité, les sources de financement et l'analyse opérationnelle.

Services-conseils aux entrepreneurs

Offre une aide par le biais d'un agent externe en matière de services-conseils dans des champs d'expertise variés pour accroître la performance de l'entreprise. Une certaine contribution financière est demandée de la part du client.

Conseils aux entreprises

Des conseils aux entreprises offerts aux nouveaux entrepreneurs et aux entrepreneurs déjà établis.

Programme Aide au travail indépendant

Permet aux participants de continuer de recevoir leurs prestations d'assurance-emploi pendant l'étape de démarrage de leur entreprise. Offre également une allocation hebdomadaire pour la mise sur pied de l'entreprise si la personne a reçu du chômage durant les dernières années (selon la politique en vigueur).

Initiative pour les technologies propres

Prêt et services-conseils pour des idées de processus en technologies propres, et des produits ou services qui atténuent les effets néfastes sur l'environnement.

Prêt – Commercial

Permet aux entreprises florissantes de poursuivre leur croissance avec de plus grands locaux, de l'équipement renouvelé, ou l'acquisition d'autres éléments afin de répondre à l'expansion de la clientèle. Un prêt plus souple qui peut même faciliter l'acquisition d'une entreprise existante.

Prêt – Nouvel entrepreneur

Offre des services de consultation pour aider quiconque aspire à devenir un chef d'entreprise autonome et prospère. Le prêt est idéal pour permettre à votre projet de prendre forme.

Prêt – Jeune entrepreneur

Offre pour les jeunes de 18 à 34 ans du capital de mise en exploitation pour démarrer une entreprise, alors qu'il peut être périlleux d'obtenir le financement nécessaire.

Prêt – Entreprise sociale

Cible des entreprises sociales qui exercent des activités au sein des collectivités rurales, où les gens peuvent vivre, travailler et profiter des activités sociales dans leur région.

Prêt – Innovation

Permet le développement de l'économie du savoir et facilite l'adoption des nouvelles technologies et la commercialisation.



Corporations au bénéfice
du développement communautaire

Comment nous joindre?

Pour des renseignements supplémentaires sur les programmes offerts par votre CBDC, appelez-nous ou consultez les liens suivants :

✉ 190, boul. Irving
Bouctouche, N.-B. E4S 3L7

☎ 506.743.2422

🌐 www.cbckent.ca

📘 Atlantic Association of CBDCs / NB CBDC

🐦 Atlantic Association of CBDCs / NB CBDC

Canada
New Brunswick
Nouveau Brunswick

CBDC KENT
États financiers
31 mars 2019



L. BOURQUE & ASSOCIATES P. C. INC.
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 19



L. BOURQUE & ASSOCIATES P. C. INC.

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CBDC KENT

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CBDC KENT (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

CBDC Kent évalue initialement sa dette à long terme, qui porte intérêt à un taux qui ne correspond pas au taux pratiqués sur le marché, au montant de la contrepartie en trésorerie. Les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exigent que la dette à long terme ayant un taux qui ne correspond pas aux taux du marché soit évaluée initialement à la juste valeur au bilan. Les effets de cette dérogation aux normes comptable canadiennes pour les organismes sans but lucratif n'ont pas été déterminés. De plus, CBDC Kent a des prêts à recevoir au bilan. Les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exigent la divulgation de l'échéance des créances qui ont plus d'un an à courir. CBDC Kent n'a pas fait cette divulgation. En plus, les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exigent que les actifs normalement réalisables dans l'année qui suit la date du bilan soient classés dans l'actif à court terme au bilan. CBDC Kent n'a pas classé la portion court terme de ses prêts à recevoir au 31 mars 2019 dans l'actif à court terme au bilan. Les effets de ces dérogations des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif n'ont pas été déterminés.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Les états financiers de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 22 mai 2018.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

L. Bourque & Associates P.C. Inc.

L. Bourque & Associates P.C. Inc.
Comptables professionnels agréés

Dieppe (Nouveau-Brunswick)
Le 3 juin 2019

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
 - nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
 - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
 - nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
 - nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
-

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



CBDC KENT
Résultats
Exercice terminé le 31 mars 2019

	Fonds d'exploitation	Fonds d'investissement	2019 Total	2018 Total
Produits				
APÉCA - Développement des collectivités	358 945 \$	- \$	358 945 \$	353 113 \$
Projet LEAN	55 307	-	55 307	32 295
Revenu de placement - portefeuille de prêts	-	829 361	829 361	762 323
Revenu de placement - autres intérêts	65	2 358	2 423	2 470
Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail de la Province du Nouveau-Brunswick - Aide aux travailleurs indépendants	104 103	-	104 103	116 776
Frais d'administration	1 470	-	1 470	1 490
Service Canada - Programme stagiaire-jeunesse	3 591	-	3 591	3 510
Divers (note 13)	91 370	-	91 370	110 173
Fonds d'atténuations du risque	-	95 073	95 073	23 443
	614 851	926 792	1 541 643	1 405 593
Dépenses				
Publicité	8 388	-	8 388	11 248
Amortissement	12 888	-	12 888	13 618
Frais bancaires	1 884	1 846	3 730	3 589
Rapports du bureau de crédit	2 483	-	2 483	2 176
Location de matériel	4 846	-	4 846	9 929
Provision pour TVH	26 754	1 558	28 312	48 137
Assurance	29 201	-	29 201	29 642
Frais d'intérêts - FICAEL	-	63 916	63 916	66 559
Provision pour pertes sur prêts	-	217 255	217 255	188 920
Divers	25 489	-	25 489	42 379
Fourniture de bureau	4 814	-	4 814	5 113
Honoraires - audit et comptabilité	15 050	3 648	18 698	16 236
Honoraires - services juridiques	-	5 168	5 168	3 224
Projet LEAN	52 039	-	52 039	31 486
Impôts foncier et services publics	21 073	-	21 073	21 602
Réparations et entretien	18 232	-	18 232	16 682
Salaires et charges sociales	408 048	-	408 048	354 873
Cotisations au régime de pension (Cotisations définies)	17 521	-	17 521	15 011
Télécommunications et timbres	12 244	-	12 244	12 448
Formation	44 483	-	44 483	58 496
Formation - Aide aux travailleurs indépendants	15 059	-	15 059	7 217
Déplacements	26 657	-	26 657	25 381
	747 153	293 391	1 040 544	983 966
Virement interfonds	86 000	(86 000)	-	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(46 302) \$	547 401 \$	501 099 \$	421 627 \$

CBDC KENT
Évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2019

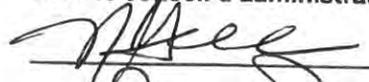
	2019		2018	
	Grevés d'affectations d'origine externe	Investis en immobilisations	Surplus d'apport Sans restrictions	Total
Solde au début de l'exercice	5 736 981 \$	220 671 \$	1 013 968 \$	6 929 193 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	547 401	-	(46 302)	421 627
Amortissement	-	(12 888)	12 888	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	5 966	(5 966)	-
Solde à la fin de l'exercice	6 284 382 \$	213 749 \$	1 013 968 \$	7 430 292 \$
			(81 807) \$	6 929 193 \$

CBDC KENT
Bilan
31 mars 2019

	Fonds d'exploitation	Fonds d'investissement	2019 Total	2018 Total
Actif				
Actif à court terme				
Encaisse (note 3)	245 \$	548 058 \$	548 303 \$	496 644 \$
Débiteurs (note 4)	65 173	277 905	343 078	259 665
Frais payés d'avance	11 893	-	11 893	11 303
	77 311	825 963	903 274	767 612
Prêts (note 5)	-	10 298 027	10 298 027	9 954 692
Billet - FICAEL (note 6)	-	37 500	37 500	37 500
Immobilisations corporelles (note 7)	213 749	-	213 749	220 671
	291 060 \$	11 161 490 \$	11 452 550 \$	10 980 475 \$
Passif				
Passif à court terme				
Découvert bancaire	22 879 \$	- \$	22 879 \$	23 851 \$
Emprunt bancaire (note 8)	42 810	-	42 810	53 886
Créditeurs (note 9)	93 429	5 300	98 729	79 670
Portion à court terme de la dette à long terme (note 10)	-	547 283	547 283	541 654
	159 118	552 583	711 701	699 061
Dette à long terme (note 10)	-	3 310 557	3 310 557	3 352 221
	159 118	3 863 140	4 022 258	4 051 282
Actif net				
Grevés d'affectations d'origine externe (note 11)	-	6 284 382	6 284 382	5 736 981
Investis en immobilisations	213 749	-	213 749	220 671
Surplus d'apport	-	1 013 968	1 013 968	1 013 968
Fonds sans restrictions	(81 807)	-	(81 807)	(42 427)
	131 942	7 298 350	7 430 292	6 929 193
	291 060 \$	11 161 490 \$	11 452 550 \$	10 980 475 \$

Engagements (note 12)

Pour le conseil d'administration

 , administrateur
 , administrateur

L.Bourque & Associates P.C. Inc.

CBDC KENT
Flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	501 099 \$	421 627 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 888	13 618
Provision pour pertes sur prêts	217 255	188 920
Provision pour TVH	28 312	48 137
	<u>759 554</u>	<u>672 302</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(111 725)	16 083
Frais payés d'avance	(590)	(259)
Créditeurs	19 059	7 987
Produits reportés	-	(24 593)
	<u>(93 256)</u>	<u>(782)</u>
	<u>666 298</u>	<u>671 520</u>
Activités d'investissement		
Prêts aux clients	(3 548 325)	(3 079 171)
Remboursements des clients	2 965 268	3 067 290
Recouvrement de prêts radiés au cours de périodes antérieures	22 467	5 256
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 966)	-
	<u>(566 556)</u>	<u>(6 625)</u>
Activités de financement		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(11 076)	29 517
Emprunts à long terme	500 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(536 035)	(533 309)
	<u>(47 111)</u>	<u>(503 792)</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	52 631	161 103
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	472 793	311 690
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	525 424 \$	472 793 \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	548 303 \$	496 644 \$
Découvert bancaire	(22 879)	(23 851)
	<u>525 424 \$</u>	<u>472 793 \$</u>

1. Mandat de l'organisme

CBDC Kent (l'organisme) a pour mandat de contribuer à la création d'emplois durables par la promotion du développement des entreprises dans ses collectivités en fournissant du capital et des services d'encadrement.

L'organisme est une organisation communautaire contrôlée par la collectivité dont le mandat vise à offrir des prêts et d'autres investissements aux petites entreprises du comté de Kent et de la paroisse civile de Rogersville qui éprouvent de la difficulté à obtenir du financement des sources traditionnelles. L'organisme est constitué en vertu de la Loi sur les compagnies du Canada à titre d'organisme sans but lucratif et est exempté d'impôt selon l'article 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la provision pour prêts douteux et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilité par fonds

Le Fonds d'exploitation rend compte des activités de prestation de programmes et des activités administratives. Ce fonds représente les ressources non affectées et les contributions d'exploitation. Les dépenses du Fonds d'exploitation se limitent à celles retenues selon les ententes entre l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APÉCA) ou d'autres partenaires financiers et l'organisme.

Le Fonds d'investissement rend compte de toutes les activités affectées des programmes de prêt de l'organisme. Les affectations d'origine externe sont décrites plus en détail à la note 11.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les apports sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans le Fonds d'exploitation lorsqu'ils sont reçus. Les apports affectés sont constatés dans le Fonds d'investissement lorsqu'ils sont reçus. Les apports affectés sans fonds correspondant sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus d'investissement et les autres revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le fonds approprié.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Prêts

Les prêts sont inscrits à leur montant dû en principal, nets des pertes anticipées. Un prêt est considéré comme douteux lorsque la direction a déterminé qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime du principal ou de l'intérêt. La provision pour prêts douteux est établie prêt-par-prêt pour des pertes probables identifiées spécifiquement sur les prêts à recevoir. De plus, une provision générale est comptabilisée pour les pertes futures non identifiées. Le taux de provision est basé sur l'historique des pertes du portefeuille.

L'organisme évalue la solvabilité de chaque emprunteur cas-par-cas. Le montant de garantie obtenue, si jugée nécessaire, par l'organisme à l'octroi de crédit est basé sur l'évaluation de crédit de l'emprunteur par la direction. Les garanties obtenues varient mais incluent des créances, du stock, des immobilisations et des biens commerciaux productifs de revenu.

L'organisme arrête de constater des intérêts sur les prêts lorsqu'il y a un doute par la direction quant au recouvrement du principal ou de l'intérêt. À ce moment, le renversement de tout intérêt à recevoir et non payé est comptabilisé comme une réduction du résultat net de l'année. Les encaissements subséquentment reçus sont seulement comptabilisés à titre de revenus d'intérêt lorsque la direction détermine qu'il n'y a plus de doute quant au recouvrement du prêt.

Les prêts de capital d'appoint sont ceux qui étaient déboursés en vertu du Programme de capital d'appoint de l'APÉCA. Les prêts d'investissement représentent tous les autres prêts déboursés par le Fonds d'investissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Améliorations de terrain	8 %
Bâtiment	4 %
Équipement	20 %
Enseigne	20 %
Équipement informatique	30 %

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultats au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Comptabilisation des apports reportés afférents aux immobilisations

Le financement fourni par l'APÉCA pour l'achat de nouveau matériel est comptabilisé aux revenus aux mêmes taux que les immobilisations correspondantes.

3. Encaisse

	2019	2018
Petite caisse	300 \$	300 \$
Banque - Fonds social	40	3 228
Banque - Imprévus	5	5 831
Banque - APÉCA	-	3 896
Banque - Investissement	547 858	483 289
Banque - FICAEL	100	100
	<u>548 303 \$</u>	<u>496 644 \$</u>

4. Débiteurs

	2019	2018
APÉCA	35 894 \$	35 311 \$
Intérêts courus sur les prêts	198 900	172 915
Autres	10 827	13 575
Fonds d'atténuations du risque	78 525	-
Taxes de vente à recevoir	18 932	37 864
	<u>343 078 \$</u>	<u>259 665 \$</u>

5. Prêts

	2019	2018
Prêts aux entreprises	10 962 456 \$	10 570 650 \$
Moins: provisions pour prêts douteux	(664 429)	(615 958)
Solde net	10 298 027	9 954 692
Le solde des prêts comprend:		
Solde brut, au début	10 570 650	10 739 084
Prêts avancés durant l'année	3 548 325	3 079 171
Prêts remboursés durant l'année	(2 965 268)	(3 067 290)
Prêts radiés durant l'année	(191 251)	(180 315)
Provisions pour prêts douteux	(664 429)	(615 958)
Solde net, fin d'exercice	10 298 027	9 954 692
La variation des provisions pour prêts douteux est comme suit:		
Solde au début	615 958	602 097
Prêts radiés durant l'année	(191 251)	(180 315)
Recouvrement de prêts radiés au cours de périodes antérieures	22 467	5 256
Provision pour pertes sur prêts pour l'année en cours	217 255	188 920
Solde de fin	664 429	615 958
Les provisions pour prêts douteux sont composées des provisions suivantes:		
Provisions spécifiques	363 190	326 985
Provision générale	301 239	288 973
Total	664 429 \$	615 958 \$

Il y a eu 77 nouveaux prêts représentant 4 212 186\$ d'approuvés durant l'année se terminant le 31 mars 2019, ce qui amène le nombre de prêts en cours et gérés par l'organisme à 271.

Les prêts douteux représentaient 1 878 324\$ au 31 mars 2019 (2018 - 1 881 394\$)

6. Billet - FICAEL

Billet à ordre, sans intérêt et sans échéance, du Fonds d'investissement du Canada Atlantique dans les entreprises locales (FICAEL). Voir note 10 pour plus d'information.

7. Immobilisations corporelles

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	7 931 \$	- \$	7 931 \$	7 931 \$
Améliorations de terrain	22 443	17 406	5 037	5 475
Bâtiment	338 420	159 057	179 363	186 837
Équipement	109 887	90 548	19 339	17 462
Enseigne	650	635	15	18
Équipement informatique	101 064	99 000	2 064	2 948
	580 395	366 646	213 749	220 671
Aide gouvernementales reportés	20 000	20 000	-	-
	560 395 \$	346 646 \$	213 749 \$	220 671 \$

8. Emprunts bancaires

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 200 000\$ pour le Fonds d'investissement, portant intérêt au taux préférentiel plus 1%, payable mensuellement et renouvelable annuellement. Cette marge de crédit est garantie par un transport général de dettes de livres pour un montant de 200 000\$.

Une marge de crédit de 66 000\$ est également autorisée pour le Fonds d'exploitation. Elle porte intérêt au taux préférentiel plus 1%, est payable mensuellement et est renouvelable annuellement. Cette marge de crédit est aussi garantie par un transport général de dettes de livres.

9. Crédoiteurs

	2019	2018
Comptes fournisseurs et frais courus	3 750 \$	3 749 \$
Prime de départ courus	89 679	69 969
Intérêts courus et autres	5 300	5 952
	98 729 \$	79 670 \$

10. Dette à long terme

Le FICAEL prête de l'argent aux Fonds d'investissement des CBDC du Canada Atlantique. Pour devenir membre, une CBDC doit prêter 37 500\$ au FICAEL (note 6). Le prêt du FICAEL est accompagné de frais d'intérêt fixés tous les deux ans par le conseil de gouvernance du FICAEL. Lors de la dernière séance, le taux a été fixé à 1,6%. Le prêt est remboursable en paiements mensuels égaux de capital et intérêts de 50 000\$ jusqu'en janvier 2026 avec un paiement final de 23 800\$ en février 2026. Le prêt est garanti par une convention de sûreté générale et un billet à ordre.

	2019	2018
Solde du prêt	3 857 840 \$	3 893 875 \$
Portion à court terme de la dette à long terme	<u>547 283</u>	<u>541 654</u>
	<u>3 310 557 \$</u>	<u>3 352 221 \$</u>

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2020	
2021	547 283 \$
2022	551 061 \$
2023	559 943 \$
2024	568 968 \$
	578 138 \$

11. Fonds grevés d'affectations d'origine externe

Les fonds avancés à l'organisme à l'égard du Fonds d'exploitation et des coûts de capitalisation de son Fonds d'investissement doivent être déposés et conservés dans deux comptes distincts.

Les fonds affectés au Fonds d'investissement ne doivent servir à aucune fin autre que les activités du Fonds d'investissement sans l'autorisation préalable écrite de l'APÉCA. Cette condition s'applique aussi aux fonds accordés ou reçus du FICAEL.

Nonobstant le paragraphe précédent, les sommes affectées au Fonds d'investissement peuvent être transférées au Fonds d'exploitation si les conditions suivantes sont respectées :

- le budget annuel de l'organisme, présenté avec le plan d'entreprise, prévoit un déficit et est accepté par l'APÉCA;
- le déficit s'est produit, tel que prévu; et
- l'organisme fournisse à l'APÉCA une confirmation écrite du transfert de fonds du compte du Fonds d'investissement au compte du Fonds d'exploitation dans les 90 jours de la fin de chaque exercice.

12. Engagements

L'engagement pris par l'organisme en vertu de location d'équipements totalisent 9 270 \$ et les paiements minimums exigibles estimatifs à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2020	3 392 \$
2021	2 663 \$
2022	2 143 \$
2023	1 072 \$

13. Revenus divers

Les revenus divers sont composés de différents revenus découlant d'activités de location, de formation et d'encadrement ainsi que divers revenus administratifs.

14. Virement Interfonds

Un transfert de 86 000\$ (2018 - 30 000\$) a été fait à partir du Fonds d'investissement pour pallier au manque de liquidité du Fonds d'exploitation. Ce transfert fut approuvé par l'APÉCA.

15. Dépendance économique

L'organisme reçoit une contribution annuelle de l'APÉCA afin de couvrir une partie des dépenses d'exploitation du Fonds d'exploitation. La poursuite des activités de l'organisme dépend présentement de l'obtention de cette contribution annuelle pour l'exploitation.

16. Instruments financiers

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux prêts et intérêts à recevoir. La direction n'est pas au courant de concentrations de prêts à des catégories d'emprunteurs ou d'industries qui seraient affectés de façon similaire par les conditions économiques. Bien que le portefeuille de prêts de l'organisme soit diversifié, une portion significative de la capacité de ses emprunteurs de respecter les termes de leurs prêts dépend des conditions économiques et d'affaires du Nouveau-Brunswick.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses emprunts bancaires et lorsqu'il a des engagements de crédit. Les engagements de crédit représentent des prêts que l'organisme a approuvé mais n'a pas encore déboursé; ces engagements se chiffrent à 1 201 061\$ au 31 mars 2019 (2018 - 833 475\$).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.